



## MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGPB

Après 4 années difficiles, la moisson 2017 très hétérogène en quantité, ne permettra malheureusement pas de compenser les pertes des producteurs. Les estimations mettent en lumière qu'en 2017, 40% des producteurs auront encore un résultat d'exploitation négatif.

Pour autant, force est de constater que les **décisions prises** par le gouvernement d'Edouard Philippe depuis l'élection d'Emmanuel Macron, ne font qu'accentuer les difficultés et les charges des céréaliers. Nous en voulons pour preuve :

- **Le transfert du premier pilier vers le second en juillet 2017, et le retour en arrière sur les cotisations MSA**  
⇒ **300 millions d'euros.**
- **L'interdiction programmée franco-française de certains produits phytosanitaires portant sur les néonicotinoïdes et le glyphosate, s'il n'y a pas de dérogations ou d'alternatives,**  
⇒ **1,5 milliard d'euros**

Parallèlement, la feuille de route sur les produits phytosanitaires, et le projet de loi suite aux Etats Généraux de l'Alimentation, en cours d'examen au Parlement, prévoient de **nouvelles menaces lourdes de conséquences** pour les producteurs :

- **la séparation de la vente et du conseil pour les produits phytosanitaires, qui déboucherait sur un conseil indépendant à la charge des agriculteurs**
- **la suppression des, remises, rabais, ristournes**
- **la mise en place des CEPP avec les pénalités,**
- **l'annonce de l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse**  
⇒ **500 millions d'euros**

Eu égard à la situation économique profondément dégradée des céréaliers, les membres du Conseil d'administration de l'AGPB réunis en séance ordinaire le 17 avril 2018 souhaitent interpeller solennellement le Ministre l'agriculture et de l'Alimentation sur **les risques de disparition des entreprises cérésières.**

Le gouvernement doit revenir à la raison et à plus de pragmatisme, les producteurs ne peuvent plus supporter aucune augmentation de charges et contraintes, ni aucune nouvelle distorsion de concurrence nationale et européenne.

**Il est inacceptable de demander aux céréaliers toujours plus d'efforts sans considération du contexte et de la réalité économique vécue par ces derniers.**